**Vous avez été sélectionné pour entrer en formation d’aide-soignante**

**aux Instituts de Formation en Santé du CH Saverne**

**Afin de confirmer votre inscription merci de fournir les pièces suivantes :**

Un chèque relatif aux frais de dossier de l’année 2024/2025 d’un montant de 100€ libellé à l’ordre de la Régie des recettes CH Saverne[[1]](#footnote-1)

La photocopie recto/verso de la pièce d’identité valide

Le **dossier médical** :

* Un certificat médical établi par un médecin agréé,
* Une photocopie du carnet de vaccinations,
* Une attestation médicale de vaccinations (ARS)

L’attestation d’affiliation à la Sécurité Sociale datant de moins de 3 mois

L’attestation d’assurance « responsabilité civile » (généralement comprise dans l’assurance de votre lieu d’habitation)

Un relevé d’identité bancaire à votre nom

Une photocopie de l’attestation d’assurance du véhicule à votre nom ou le contrat vous mentionnant

Une photocopie de la carte grise (peut être au nom d’une autre personne)

Une photocopie du dernier diplôme obtenu

Deux photos d’identité couleur normalisées identiques (3,5 x 4,5 cm)

*(Attention : notez au dos de chaque photo votre nom et prénom)*

Une photocopie du courrier de prise en charge de l’employeur ou de l’OPCO **pour les personnes financées** **uniquement** (promotion professionnelle, Fongécif, Unifaf, Uniformation, ANFH,…)

Le « dossier apprenant » de la Région Grand Est complété, accompagné des pièces justificatives, (lire attentivement les **conditions de prise en charge des frais de formation** et des justificatifs à fournir selon votre situation – **annexe au verso**)

*Si vous avez moins de 26 ans et êtes en poursuite d’études, vous devez fournir* ***un certificat de scolarité*** *(année 2022-2023 ou 2023-2024)*

*ou*

*Si vous êtes demandeur d’emploi, vous devez fournir* ***l’attestation dûment complétée par Pôle emploi****, accompagnée de :*

*▶ Contrats de travail pour l’ensemble des emplois pendant la période de référence du 29 février 2024 au 29 août 2024*

*▶ S’il y a lieu, toutes pièces justifiant d’un changement de profil ou d’une situation particulière.*

**Concernant le chèque relatif aux frais de dossier, aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement**

1. Sauf si déjà transmis [↑](#footnote-ref-1)